

# LA VIOLENCE EDUCATIVE ORDINAIRE

---

La Violence Educative Ordinaire (plus souvent nommée « VEO »), est la violence (physique, psychologique ou verbale) utilisée envers les enfants à titre éducatif (corrections, punitions) communément admise et tolérée (« ordinaire »). Plus simplement : claquer, fessée, tape mais aussi humiliation, chantage affectif et autres. Elle est dite « ordinaire » parce qu'elle est souvent quotidienne, considérée comme banale, normale et tolérée.

Nommer la Violence Educative Ordinaire, c'est déjà en prendre conscience car le plus souvent, notre propre schéma éducatif et notre environnement sont tels que ces agissements nous paraissent normaux et justifiables. Les violences Educatives Ordinaires se manifestent aussi très souvent par des paroles dévalorisantes, humiliantes, blessantes. Pourtant de nombreuses études, notamment en neurosciences, ont démontré les conséquences néfastes de ces violences – même « légères » subies dans l'enfance.

La violence subie apprendra à l'enfant à régler les conflits par la violence et le rapport de force.

Les Violences Educatives Ordinaires apprennent à l'enfant que l'on peut être frappé alors que l'on est aimé ou que l'on peut être frappé alors que l'on aime quelqu'un.

Ce sujet dérange, nous fait réfléchir sur notre positionnement en tant que parents, éducateur .... Le but n'est pas de faire culpabiliser mais de faire prendre conscience et réfléchir.

Aussi, cette réflexion est portée au sein d'un groupe de travailleurs sociaux du conseil départemental depuis 2016 qui a pour but de nous faire réfléchir en tant que professionnel pour pouvoir aborder cette thématique lors des accompagnements auprès des familles. Une affiche a été réalisée en ce sens.

La Violence Educative Ordinaire s'accroît et peut devenir « maltraitance ». En 2016, 67 enfants sont morts suite à des suites de violence au sein de leur famille». ER du 11/03/2018. Un chiffre qui fait froid dans le dos et que chacun doit pourtant regarder en face.

La Suède, qui a aboli les châtiments corporels en 1979, a un chiffre de décès d'enfants dus à la maltraitance quasi nul aujourd'hui.

En France, un enfant sur deux est frappé avant l'âge de 2 ans et les ¾ avant l'âge de 5 ans.

Légiférer sur le sujet a permis de signifier clairement que la violence ne peut être cautionnée et qu'elle n'a PAS de valeur éducative.

## Et si on faisait autrement...

---

« Les mamans, on râle, on crie beaucoup sur les enfants, on s'énerve mais ce n'est pas ça qui marche pour résoudre les problèmes. », « Oui, je donne des tapes sur la main quand il a fait une bêtise, mais après je le regrette, car je n'aime pas faire ça. », « On aime nos enfants, ce n'est pas pour autant que

ça nous donne le droit de le taper »... Paroles de parents interrogés autour de l'affiche de prévention des Violences éducatives Ordinaires « Et si on faisait autrement ? » distribuée dans chaque Maison Départementale des Solidarités de l'agglomération de Nancy et partenaires œuvrant dans le domaine de l'Enfance à l'occasion de la semaine de la Petite Enfance 2021.

Les Violences Educatives Ordinaires, ce sont ces petites tapes, les fessées, les gifles, mais aussi les paroles blessantes et dévalorisantes, les cris répétés sur les enfants qui à force d'être vécus au quotidien, nuisent à leur bon développement.

Il est maintenant démontré par la science que l'éducation par la tendresse, la patience et la valorisation plus que le rapport de force physique ou la peur, favorise le développement du cerveau et des relations sociales de l'enfant. C'est bien pour cette raison que le 2 juillet 2019, le Parlement français a adopté une loi incitative visant à abolir les VEO, 40 ans après la Suède, 12 ans après l'Espagne.

Nous sommes tous concernés. Quel parent ne s'est pas emporté sur le coup de la colère, disant des choses dépassant sa pensée, utilisant sa supériorité physique pour contraindre son enfant ?

Certes les enfants ont besoin de cadres et de limites pour grandir en même temps ils ont besoin d'une vraie attention. Ils ont besoin qu'on les aide à dire ce qu'ils ressentent, qu'on leur explique le pourquoi des règles ou des décisions qui s'imposent à eux et d'être impliqués dans la recherche de solutions.

L'éducation se donne avant tout par l'exemple. Les VEO même légères indiquent à l'enfant que la violence est permise et de ce fait l'enfant peut reproduire cette attitude avec un copain, son frère, sa sœur...

Menacer un enfant, frapper même légèrement un enfant, le contraint à se durcir affectivement : « même pas mal ! » et pour nous adulte, parent, cela risque de devenir la réponse automatique à tout conflit, un engrenage...

Pour nous aider à faire autrement, une règle d'or serait de traiter nos enfants comme nous, adultes, voudrions être traités dans les mêmes circonstances. S'interroger sur nos façons de faire comme le propose cette affiche, prévenir les conflits plutôt que les « guérir », chercher des solutions avec l'enfant « gagnant/gagnant », proposer des diversions (pour les tout petits), utiliser l'humour, connaître ses propres limites, rester ferme et savoir passer le relai lorsqu'elles sont atteintes, demander de l'aide... Voilà autant de pistes à expérimenter.

**Il est grand temps d'en parler pour faire changer les mentalités....**